Document généré le 16 avr. 2024 16:21

Laval théologique et philosophique

Un aperçu de la « logique de la vie morale » chez Maurice Blondel

Alain Létourneau

Volume 52, numéro 3, octobre 1996

Foi et Raison

URI : https://id.erudit.org/iderudit/401019ar
DOI : https://doi.org/10.7202/401019ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)
1703-8804 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Létourneau, A. (1996). Un aperçu de la « logique de la vie morale » chez Maurice Blondel. *Laval théologique et philosophique*, *52*(3), 703–718. https://doi.org/10.7202/401019ar

Tous droits réservés © Laval théologique et philosophique, Université Laval, 1996

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Laval théologique et philosophique, 52, 3 (octobre 1996) : 703-718

UN APERÇU DE LA « LOGIQUE DE LA VIE MORALE » CHEZ MAURICE BLONDEL*

Alain LÉTOURNEAU

RÉSUMÉ : Maurice Blondel (1861-1949) livre dans sa thèse L'Action *(1893) quelques éléments d'une logique de l'action dont il fait un exposé plus développé, en 1903, dans un article intitulé « Principe élémentaire d'une logique de la vie morale ». En présentant cet article d'une manière détaillée, nous voulons montrer comment, d'une part, la logique formelle, dans ses termes spécifiques, est issue de l'action et comment, d'autre part, l'action suppose, pour pouvoir s'exercer, certains principes, notamment le principe de contradiction.*

SUMMARY : In his thesis, L'Action *(1893), Maurice Blondel offers some reflections on a « logic of action » ; however, it is mostly in the article « Principe élémentaire d'une logique de la vie morale » (1903) that he develops his ideas on this topic. We review in detail this article, on one side showing how formal logic in its specific terms has its origin in action, and how on the other side action always presupposes some principles, namely the principle of contradiction, to be able to exert itself.*

L'*Action* de Blondel est traversée par la recherche d'une « logique de l'action », que l'auteur s'emploie à reconstruire dans les différents secteurs de la vie : nature, vie animale, puis vie humaine : domaine psychique, domaine social, champ éthique. Il s'agit de retrouver, sous les déviations de surface, « cette logique cachée de l'action dont les lois ne sont pas moins rigoureuses que celles des sciences abstraites[1] ». Cette thématique affleure souvent, mais elle n'est traitée pour elle même que dans la conclusion (470-474). Blondel y oppose deux catégories : celle du contradictoire, et celle du contraire. Cette distinction réfère à la différence qu'il y a entre des situations qui peuvent être contradictoires, et la règle logique qui soulève ou non

---

* Texte d'une conférence donnée au Congrès de l'Association canadienne de philosophie, Montréal, 5 juin 1995.

1. Maurice BLONDEL, *L'Action. Essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique*, Paris, P.U.F. (« Quadrige »), 1993 (1893) (= A) p. 471.

une contradiction formelle. La logique formelle, les « lois de l'entendement », ne sont que des dérivés d'une logique englobante, celle de l'action, qui est vraiment la Logique générale[2].

Il s'avère que la Logique de l'action est fondée sur un paradoxe : ses lois sont le fait de la volonté, mais elles ont leur source « hors de nous dans la vérité réelle[3] ». C'est ce paradoxe qui fait que, contrairement à la logique formelle qui élimine la contradiction, la logique de l'action retient le contraire qui est exclu en elle :

> En effet, à la différence de la science abstraite de la pensée qui isole les idées et procède par inclusion ou par exclusion complète, la réalité concrète de la vie concilie perpétuellement les contraires[4].

Il semble que c'est la temporalité qui rend possible la coexistence des contradictoires, alors que la contradiction n'est jamais donnée dans les faits. « Si donc la loi de contradiction s'applique au passé, c'est que l'*acte* qui est sous le *fait* apparent a introduit dans le phénomène autre chose que le phénomène, autre chose que le possible même : tout le mouvement de la vie intérieure aboutit à l'affirmation nécessaire de l'être, parce que ce mouvement est fondé sur cette nécessité même[5]. » L'être et la logique ont une consonance commune, qu'il s'agirait précisément de dégager. S'ouvre ici un champ logique particulier où se ferait la synthèse des opposés pratiques, dans l'action où ne jouerait pas l'exclusion de la contradictoire, mais sans confusion. L'action concrète n'élimine pas les contradictoires des motifs, des choix et des exclusions. Une action choisie en exclut une autre comme son contraire. Si tout choix se fait par privation de quelques possibles, la volonté reste co-déterminée par ce ou ces contraires, ce qui n'est pas le cas en logique « formelle ». Ce qui est contradictoire au plan de la seule logique ne l'est pas au plan des actions, parce que l'action choisie garde en elle la trace historique de ce qui a été exclu. Cette logique suppose un aspect référentiel (elle est postulée comme existante en tant qu'intelligibilité immanente aux actions, même si elle a quelque chose de méta-éthique) et s'enracine dans l'histoire. Cette thématique devait donc conduire Blondel au problème de la norme spécifique de la moralité en tant qu'instance déterminée de jugement ; la « logique de l'action » est alors ce qui rend possible le jugement, la norme de toute moralité, sans qu'elle en détermine aucunement le contenu positif.

La logique de l'action semble avoir un caractère méta-éthique puisqu'elle pense en co-appartenance ce que l'action morale exclut. La situation de départ du choix, ramenée par Blondel à deux termes ($p \vee q$), lui apparaît comme une alternative exclusive : (p W q). Blondel pose en effet que la situation du choix ($p \vee q$) est liée à cette condition nécessaire : $\neg(p \wedge q)$. Choisir entre p ou q implique qu'on ne peut pas avoir en même temps p et q. La proposition logique $((p \vee q) \rightarrow \neg(p \wedge q))$ équivaut logiquement à $(\neg p \vee \neg q)$: choisir un terme, c'est toujours exclure quelque chose. Nous

2. C'est que « la logique de l'action n'est point une discipline partielle ; c'est vraiment la *Logique générale*, celle en laquelle toutes les autres disciplines scientifiques trouvent leur fondement et leur accord » (A, 471).
3. A, 471.
4. A, 472.
5. *Ibid.*

ne pourrons pas fonder directement une morale autosuffisante, morale et métaphysique ne s'identifient pas ; il ne s'agit ici que de « prolégomènes à la morale[6] ». La pratique « porte en elle sa propre certitude et sa vraie lumière », elle dépasse la pensée par son aspect englobant[7]. De l'avis même de Blondel, ces remarques de *L'Action* ne suffisent pas à déterminer cette Logique.

L'enjeu de sa réflexion est toutefois de première importance. Quelle est la norme de nos jugements, qu'est-ce qui fait que nous relevons des oppositions logiques entre actions possibles au plan moral, que nous choisissons l'une des options en présence ? Selon Blondel nous demeurons tout de même marqués par ce qui a été exclu, ce qui fait la spécificité de l'action éthique par rapport à des choix simplement logiques. D'une part, cette réflexion le conduira à la thématique de la normative ontologique, publiée dans son essai d'ontologie concrète de 1935[8]. D'autre part, sa réflexion du début de ce siècle porte un autre enjeu important : la genèse des principes de la logique formelle elle-même dans l'action. L'exigence de voir quelle action peut avoir la logique conduit à renverser le mouvement : la logique trouve sa genèse dans l'action. Pour disposer de l'ensemble de la pensée spécifique de Blondel sur la logique même, il faut se référer notamment à un texte publié de manière posthume, qui a quelque chose de programmatique[9].

UNE LOGIQUE DE LA VIE MORALE[10]

Nous passerons en revue une étude que Blondel a présentée au premier Congrès International de philosophie (1900), à Paris, qui donne réponse au vœu d'une logique de l'action qu'on trouve dans la thèse française. Si nous voulons penser à la hauteur des philosophes du passé, quitte à ne pas les suivre en bout de course, la meilleure méthode semble consister à suivre leur texte d'assez près, ce que je me propose de faire ici, malgré l'aspect technique du propos.

La logique de la vie morale se distingue de la logique formelle aristotélicienne[11]. Alors que la logique formelle fonctionne selon les catégories du « oui » et du « non » (*apophasis* ; *kataphasis\antiphasis*), la logique morale opère selon les termes de la possession ou de la privation (*hexis* ou *steresis*), qui admettent des solutions de sens contraire[12].

---

6. A, 475.

7. A, 478.

8. M. BLONDEL, *L'Être et les êtres. Essai d'ontologie concrète et intégrale*, Paris, P.U.F., 1935.

9. M. BLONDEL, « Ébauche d'une logique générale », *Revue de métaphysique et de morale*, 1 (1960), p. 7-18 (texte de 1894). Dans cet inédit, Blondel tente de retrouver la logique de l'esprit humain, et notons qu'il en développe une conception assez organiciste.

10. M. BLONDEL, « Principe élémentaire d'une logique de la vie morale », Bibliothèque du Congrès International de Philosophie, Paris, Colin, 1903, dans *Les Premiers Écrits de M. Blondel*, Paris, P.U.F., 1955, p. 123-147 (= *Principe*).

11. *Principe*, p. 125-128.

12. Ces catégories ont une portée ontologique, « l'*exis* qui suit n'est pas identique à l'*exis* qui précède la *steresis* », *Principe*, p. 139, étant donné tel choix particulier. Toute décision est à la fois possession et privation de quelque chose : « il y a donc toujours simultanément *ktesis* et *steresis*. Toutefois, les solutions contraires

Au départ, l'opposition entre les deux plans (action et logique) est marquée jusqu'à sembler dévaluer la logique simplement formelle[13]. Pourtant la logique morale, de portée plus vaste que la logique formelle, est en principe calculable, et la difficulté sera surmontée dans une mise en ordre où chaque plan logique trouvera à se fonder dans l'autre, sans perdre sa spécificité.

Qu'il s'agisse de la logique formelle ou de la logique morale, la logique suppose un plan apparemment transcendant, celui de l'ordre rationnel ou des principes qui rendent possible le jugement : de manière exemplaire le principe de contradiction. Quand Blondel parle des principes comme relevant d'un ordre « acosmique », il semble simplement relever l'étrangeté de ces principes logiques qui s'appliquent partout et n'ont leur lieu propre nulle part[14]. Sans prétendre ici établir un consensus peu probable entre le constructivisme nominaliste et l'intuitionnisme en philosophie de la logique, nous verrons que Blondel donne finalement une origine historique à la logique.

SITUATION DU PROBLÈME

Logique et Morale semblent s'exclure totalement, alors qu'il est nécessaire, pour la Logique comme pour la Morale, de surmonter cette exclusion réciproque. Même si l'on a pris davantage conscience de la richesse de l'action et si l'on a élargi les cadres de la dialectique abstraite, on a maintenu le « dualisme » de ces « deux dialectiques comme si elles étaient incommensurables », et pourtant « ni la pensée n'est la pensée sans la vie, ni la vie n'est la vie sans la pensée »[15].

> Il faudrait donc, nous plaçant à ce point d'intersection (puisque, enfin, pour nous, vivre c'est réaliser l'unité de la pensée et de l'action), dégager le principe élémentaire qui préside aux développements, solidaires autant qu'originaux, de l'idée et des actes dans l'intégrité d'une dialectique qui domine, sans les sacrifier l'un à l'autre, les deux aspects de la vie morale[16].

C'est une dialectique — qui selon nous doit être pensée comme une dia-logique — qui est le principe suprême permettant de tenir ensemble les deux logiques : cela, toute la réflexion de Blondel le montre. Sa dialectique n'est pas celle de Hegel ; elle est davantage une mise en relation constante de deux langages construits qu'un dé-

---

ne sont pas de même sens ou de même signe » (*Principe*, p. 144). — Nous choisissons de translittérer les caractères grecs utilisés ici par Blondel, pour faciliter la lecture ; ainsi στέρησις et ἕξις deviennent respectivement « *steresis* » et « *hexis* », etc.

13. *Principe*, p. 123, note 2. Blondel dit que le projet de la logique de la vie morale remonte à Leibniz (lettre à Th. Burnett du 17 ou 27 juillet 1696). Si Leibniz avait le projet d'une algorithmique, celle-ci pour Blondel « n'aura jamais de prise que sur ce qui est possible ou fait, non sur ce qui agit ni sur ce qui est à faire ». L'agir et le devoir échappent aux efforts d'une caractéristique, alors que la logique morale doit être ouverte par principe sur le présent et l'avenir.

14. La contradictoire et l'identité ont un caractère non empirique, *Principe*, p. 129.

15. *Principe*, p. 124.

16. *Ibid.*

passement intégrant la contradiction[17]. Blondel énonce les obstacles qui se dressent devant une compréhension « logique » de l'enchaînement entre les actions, « enchaînement aussi rigoureux, ce semble, qu'un syllogisme[18] ». Il explique comment l'historicité de la morale, la difficulté d'appliquer les principes à l'expérience humaine et l'opposition entre la liberté et le déterminisme bloquent le chemin d'une interpénétration de leurs compétences. Il ne faudra pas considérer la Logique et la Morale comme des « choses toutes faites », mais plutôt se demander comment nous prenons conscience des vérités logiques, selon une méthode génétique, pour se demander ensuite comment nous les isolons.

LE CARACTÈRE GÉNÉTIQUE DES PRINCIPES

Blondel s'attache à montrer le caractère génétique des premiers principes de la logique, qu'il reprend chez Aristote[19]. Le principe de contradiction n'est pas dans les faits, et pareillement le principe d'identité est acosmique, il n'est « ni *a posteriori* ni *a priori* faute de tout contact entre ce qui est pensé et ce qui semble la loi de la pensée[20] ». Pourtant il faut que le « *connubium* » entre la pensée et ces principes soit, puisque « la conscience est ». Il s'agit de savoir d'où viennent les notions « qui forment le système des déterminations logiques, notions de *contradictoire*, de *contraire*, de *relatif*, d'*autre*, qui sont la lumière de toute connaissance », qui « demeurent la condition même de toute conscience distincte, laquelle est toujours, au moins implicitement, conscience d'une discrimination, d'une relation et d'une opposition »[21].

Blondel débute par la notion d'« autre ». Parce que nous nous croyons capables de modifier les choses, nous acquérons la conscience qu'elles pourraient être *autres*. Notre « automatisme psychologique tend à insérer son dynamisme propre dans l'engrenage des faits ; d'autre part par l'entrechoquement de nos désirs successifs ou des résistances empiriques, nous sommes avertis de cette puissance relative de changer les phénomènes et de les adapter plus ou moins aux exigences de notre activité tour à tour déterminée et déterminante[22] ». Ce n'est donc pas grâce à une « révélation *a priori* » que, nous sachant désireux d'agir, « nous affirmons rétrospectivement qu'un possible, autre que le réel, a été possible et reste concevable », mais c'est « en suite de notre initiative pratique et de notre action à la fois sujette et maîtresse ». Si tout nous était indifférent, nous ne remarquerions pas « qu'une chose n'est pas, qu'un acte n'a pas été ou n'a pas abouti »[23].

---

17. Pour plus de détails, je renvoie à ma thèse de doctorat : A. LÉTOURNEAU, *Dia-logique et logique de l'action. Épistémologie, logique, herméneutique et théorie de la socialité dans la première œuvre de Maurice Blondel*, D. Ph. et D. H. R., Paris-IV Sorbonne et Institut catholique de Paris, mars 1994.

18. *Principe*, p. 125. Plutôt que de simplement faire fonctionner le syllogisme pratique, Blondel veut voir quelles sont les difficultés que doit d'abord traverser une compréhension « logique » des actions humaines.

19. Il cite surtout les *Catégories*, ch. X et la *Métaphysique*, ch. IV, VI et X (*Principe*, p. 134-135). Notons qu'il ne s'en tient pas à un aristotélisme.

20. *Principe*, p. 129.

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*

23. *Ibid.*, p. 130.

Viennent ensuite l'« opposition » ou la « contrariété. » Blondel explique que « si nous *opposons* les choses et les actes », c'est en fonction de la compatibilité ou non des choses à notre « destination et à nos exigences », dans un sens positif ou dans un sens négatif[24]. Les solutions apparaissent sous le jour de la *contrariété* non par une abstraction formelle mais « par l'effet d'une opposition toute concrète et qualitative, qui non seulement différencie la série des autres, mais les heurte entre eux selon leur convenance ou leur disconvenance avec l'orientation de nos tendances[25] ». Le principe même « de l'idée de *contrariété* » réside « dans la détermination subjective de notre activité »[26].

Avant de donner la genèse du principe d'*identité*, Blondel rappelle que les divers phénomènes et principes forment un tout systématisé devant la réflexion. Chaque motif prête sa puissance à l'autre ; quand l'un est choisi, « c'est donc à la fois comme opposé aux autres, et comme résumant ou employant au profit d'un la force vive de tous[27] ». « L'acte réfléchi confère au relatif une fixité, une "autarcie" qui en fait le fondement des oppositions logiques ; nous introduisons dans les choses un principe "d'antitypie", c'est-à-dire d'impénétrabilité et d'exclusivisme » ; ce faisant, « nous nous sommes mis nous-mêmes absolument dans ce que nous avons choisi, voulu et fait »[28]. C'est notre logique formelle elle-même qui a besoin d'être expliquée « par notre activité morale[29] ». Et c'est là l'origine de la notion d'*identité* « car c'est par la précision subjective de l'intention singulière et par là seulement que nous pouvons atteindre ou spécifier quelque chose d'un ou d'identique[30] ». C'est donc l'intention qui fixe, à partir de l'opposition des motifs, ce principe de différenciation absolue qu'est l'identité.

Or ni l'*autre*, ni la *contrariété*, ni l'*opposition* ne seraient conscientes « sans la notion au moins implicite de *contradictoire* ».

> Et qu'est-ce qui suscite cette notion ? C'est le sentiment de l'irréparabilité du passé. La loi de contradiction ne s'applique pas au futur ; c'est donc qu'elle ne s'applique pas au passé, en tant qu'il est pensé, connu, possible ou concevable, mais en tant qu'il est « agi », constitué dans le réel, consacré par l'activité qui l'a voulu ou qui le subit[31].

C'est donc l'expérience historique d'action qui fait naître les principes de la logique eux-mêmes. Le principe de contradiction, qui est nommé en dernier parce qu'il a plus d'importance que les autres, naît de l'opposition entre un passé fixe et le présent d'un désir qui est en contradiction avec lui. C'est notre initiative qui introduit dans

24. *Ibid.*, p. 129-130.
25. *Ibid.*, p. 130.
26. *Ibid.*
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*, p. 137.
29. *Ibid.*
30. *Ibid.*
31. *Ibid.*, p. 131. Ici, Blondel cite Renouvier, en particulier ce passage : « Toutes les théories de l'affirmation et de la déduction roulent en dernière analyse sur des jugements énoncés comme ayant une application actuelle ou actuellement vrais. » Blondel commente : ces jugements logiques sont alors « le simple abstrait, en l'air des conditions de la réalité » (*Principe*, p. 131, n.).

les choses cette contradiction que « nous supposons partout adjacente au réel ». La conscience que les choses pourraient être « autres » suppose la conscience « de notre action à double tranchant »[32]. Donc, la notion d'*autre* est comprise ici par les deux possibilités de l'action, le oui et le non. Blondel précise que pour connaître notre action, nous devons être placés devant une option qui intéresse notre être :

> [...] en un mot nous n'avons l'idée de l'être et de la contradiction que parce que nous sommes virtuellement mis en demeure de résoudre l'alternative d'où dépend l'orientation de notre vie et notre entrée dans l'être, alternative, si l'on peut dire, « auto-ontologique ». Là est la clef de voûte ; et de même que la pierre supérieure, soutenue par toutes les assises, les soutient plus encore, de même le principe de contradiction, qui implique préalablement, pour être connu, la spontanéité des désirs, des postulats, des échecs et des succès de notre initiative orientée par la nature et éclairée par la réflexion, est finalement indispensable à la connaissance distincte et à l'usage délibéré de tout notre dynamisme intellectuel et moral[33].

L'extrait contient une analogie entre les assises et la « pierre supérieure » d'une part, et d'autre part la « spontanéité » des désirs, échecs et succès de notre expérience, *avec* le principe de contradiction. L'action et les principes se soutiennent ainsi mutuellement, sans que nous puissions dépasser leur nécessaire conjonction.

En affirmant que les principes comme l'altérité, l'identité et la contradiction ont une genèse dans l'action, Blondel dépasse le caractère « *a priori* » des principes chez Kant. Cet aspect génétique est encore pertinent si nous pensons à Jean Piaget, qui a défendu, à partir d'autres préoccupations et méthodes, que les catégories de la logique sont issues de l'action. En effet la question de la relation entre la logique et l'action est encore actuelle si l'on considère ce que dit Piaget dans un commentaire qui relève de l'épistémologie génétique : « [...] la logique est une axiomatisation des structures opératoires de la pensée du sujet, [...] il s'agit donc de structures opératoires sous-jacentes et non pas des données introspectives de la conscience. [...] En un mot, ce qu'axiomatisent les logiques ne se réduit pas aux raisonnements conscients du sujet, mais porte sur les opérations qui les rendent possibles, et qui sont à son insu coordonnées en actions[34] ». C'est cet espace qu'il faut savoir distinguer à la fois des représentations, et des données sensibles comme le fait Wittgenstein. Si Blondel semble opérer une « psychologisation » de la logique, c'est pour réaliser en même temps une « logicisation » du psychique, comme on le verra. Par certains aspects, Blondel semble contemporain des théoriciens de la « logique mentale » aujourd'hui, comme Fodor et Pylyshin[35].

---

32. *Principe*, p. 132.

33. *Ibid.*

34. Jean PIAGET, « Épistémologie de la logique », dans *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard (« Encyclopédie de la Pléiade », 22), 1967, p. 396.

35. Pascal ENGEL fait une revue de la question de la relation entre actions psychologiques (le raisonnement) et logique formelle en donnant le fond historique : le « psychologisme modéré » de Peirce, l'antipsychologisme de Frege et Husserl (Pascal ENGEL, *La Norme du vrai. Philosophie de la logique*, Paris, Gallimard, 1989, p. 376-378). Bien que Piaget rejette avec les autres psychologues contemporains du raisonnement les principes qui étaient la base du psychologisme à la fin du siècle dernier, il est considéré comme représentant des partisans de la logique mentale (P. ENGEL, *op. cit.*, p. 380-383). S'y oppose selon Engel la psychologie cognitive, représentée par Fodor et Pylyshyn (J. FODOR, *The Language of Thought*, Cambridge,

L'ISOLEMENT DES NOTIONS LOGIQUES

Blondel demande comment nous isolons ces notions logiques qui sont issues de l'action. Le sens du principe de contradiction (et ici Blondel s'exprime à partir de la logique morale, comme le montrent les catégories qu'il utilise) c'est que « ce qui aurait pu être et s'incorporer à ce que nous sommes (*hexis*) en est à jamais exclu (*steresis*) sans que ce qui est ainsi exclu cesse de servir à penser distinctement ce qui a été choisi et fait, à alimenter l'effort de la connaissance et de l'exécution, et à déterminer moralement l'acte réalisé et l'agent même[36] ». Si nous considérons du *dehors* le résultat ou les faits, « tout se ramène à une question de oui ou de non (*apophasis* ou *kataphasis*) [...] et nous substituons à ces relations vivantes la simplicité artificielle du concept et du mot ». Celui-ci est un substitut économique, qui fonde notre science sur « ce faux » : que les phénomènes ou les êtres « peuvent être identifiés partiellement alors qu'il n'y a de science qu'où il y a tendance à étreindre l'individuel » ; le mot est une « sorte de substance factice et exsangue, toute en façade » qui ne comporte que « l'exclusion brute, ou l'inclusion abstraite ». Blondel souligne le danger de l'« alliance hybride de la grammaire et de la physique », ce qui serait « une métaphysique frauduleuse et tyrannique » et risquerait de conduire à faire « régner dans la science et la vie la littéralité, principe de toute immobilité doctrinaire et de toute intolérance »[37]. Blondel prend ses distances face à la métaphysique spontanée du langage et de la grammaire, tout en reconnaissant sur ces questions l'apport du Stagirite, qu'il qualifie de « naturaliste du *logos*[38] ». Critiquant une possible substantification du principe de contradiction, il déclare qu'il ne faut pas prendre « la coque verbale » pour « les ailes éployées de Psyché (*sic*) »[39] : il n'est pas vrai que le langage en ses formes concrètes s'identifie à l'esprit. Le principe de contradiction est « extrait de la vie », mais il ne faut pas le dénaturer « en l'isolant et en l'érigeant en norme *a priori* d'une réalité qui ne rentre plus en lui ». La logique formelle n'est pas la Logique réelle, elle demeure de l'ordre de l'approximation.

MIT Press, Bradford Books, 1975. Z. PYLYSHYN, *Computation and Cognition*, Cambridge, MIT Press, Bradford Books, 1984). L'hypothèse d'un langage mental retrouvée chez Fodor ne semble pas permettre d'éviter la régression à l'infini (c'est-à-dire, on s'appuie sur le langage mental pour expliquer la normativité de la logique. Mais où puise-t-on ce langage ?). Engel distingue rationalité normative et rationalité empirique, puis rationalité idéale et rationalité minimale, pôles entre lesquels nous serions obligés de circuler en présupposant la rationalité de nos interlocuteurs (p. 392 et suiv.). L'intérêt de la présentation d'Engel est de montrer, quoique de façon indirecte, que la situation dia-logique ou mieux d'une double rationalité définit la pensée humaine. L'intérêt de ce débat pour comprendre la philosophie de Blondel est essentiel car il y a bel et bien une « logique mentale » chez Blondel. Une position similaire est défendue aujourd'hui en philosophie de la logique, bien que les partisans actuels de cette thèse y arrivent à partir du débat sur le formalisme, suite aux diverses stratégies possibles de réduction, de la pensée au langage ou à la logique, et suite aux apories soulevées par ces réductions. Blondel appartient certes à la philosophie continentale, mais il est intéressant de voir qu'il n'y a pas de consensus à l'heure actuelle sur cette question d'une « logique mentale ».

36. *Principe*, p. 133.

37. *Ibid.*, p. 135. « Comme si la chrysalide vidée prétendait être plus que papillon et le faire rentrer en elle sous prétexte qu'elle l'a un instant contenu ! »

38. *Ibid.*, p. 134.

39. *Ibid.*, p. 135.

Notons que c'est là une critique de la substantification qui est fort pertinente, comme les travaux de Quine sur les nécessaires engagements ontologiques des théories en sciences nous le montrent par ailleurs. En ce sens-là, la pensée de Blondel peut être mise en parallèle avec l'épistémologie de Pierre Duhem, important pour Quine, comme je l'ai montré dans ma thèse[40]. Le constructivisme épistémologique doit être conséquent, et nous ne devons pas prendre le mot pour la chose.

RELATION DE LA LOGIQUE MORALE AVEC LA LOGIQUE FORMELLE

Si la logique formelle peut ainsi être un obstacle, Blondel montre surtout que la logique est « tremplin indispensable ». Par « ce qu'il a d'acosmique, le principe de contradiction nous stimule invinciblement à émigrer de ce monde où notre pensée et notre action ne sont pas toutes[41] ». Le principe permet de transcender le réel, il révèle la transcendance de l'action. « Mais en même temps, par l'effet du caractère absolu que confère la réflexion aux divers objets et aux alternatives opposées qui s'offrent à notre choix, l'option, même sous les espèces du relatif, peut à tout étage devenir décisive comme une solution ontologique[42]. » Le caractère absolu, qui provient de la transcendance de l'action, se fixe également grâce à la logique « sous les espèces du relatif », ce qui permet de donner aux choix leur valeur et leur prix.

> En sorte que, en exprimant symboliquement la nécessité finale d'une option absolue, le principe de contradiction, par ses applications artificielles, suppose en quelque façon que le passage à la limite est perpétuellement opéré et que cette option suprême peut, à tout moment et à propos de tout, se trancher *hic et nunc* : par la disposition où nous sommes d'attribuer à des intérêts infimes ou à des objets subalternes une importance souveraine, tous nous avons donc, si haut ou si bas que nous nous placions dans l'échelle des intelligences et des volontés, *notre* problème à résoudre [...][43].

La logique formelle a l'aspect d'une expression *symbolique*. Notre « logique absolutiste » nous donne le « mouvement nécessaire » pour « franchir l'ordre empirique et l'ordre intellectuel, pour poser *le* problème total, [...] pour nous constituer dans l'être, dans l'être que nous nous mesurons à la taille de notre cœur, par *hexis* ou *steresis*[44] ».

La logique de l'*antiphasis*, si elle est rattachée à ses origines et à ses fins, retrouve « sa vérité relative, son rôle naturel, sa légitimité subalterne ». Si nous ne devons point l'isoler, c'est parce qu'elle est action :

> [...] car il n'y a point de logique purement formelle puisqu'il n'y a point d'idée qui ne soit un acte, point de pensée qui ne soit pensante, point d'analyse qui ne se fonde sur une synthèse mentale ; et c'est même pour cela que le syllogisme est instructif : l'accord formel de la pensée-pensée avec elle-même, implique un travail d'adéquation matérielle de la pen-

40. A. LÉTOURNEAU, *Dia-logique...*, ch. 1.

41. *Principe*, p. 135.

42. *Ibid.*

43. *Ibid.*, p. 137.

44. *Ibid.*, p. 137-138.

sée-pensante qui cherche tout son contenu. Et puisque toute pensée est acte, puisque tout acte est initiative et synthèse, la logique idéologique n'est qu'une expression partielle de la dialectique en action[45].

La logique ne doit pas oublier que les idées sont action. Pour Blondel, cet aspect actif est lié au fait que l'analyse est « synthèse mentale[46] ». La « pensée-pensée », qui est explicite et formelle, suppose le travail d'adéquation de la « pensée-pensante », qui concerne le fondement subjectif de la pensée dans l'action. La « dialectique en action » semble concerner le tout de la pensée considérée comme une dia-logique, l'aspect pensant dans son action synthétique et l'aspect pensé. La netteté rigoureuse qu'« imposent à notre conscience » à la fois « l'objet défini par l'entendement » et « les lois de cette pensée réfléchie » est « le symbole abréviatif d'une opération plus profonde et plus compliquée : la logique formelle est le phénomène objectif et inadéquat de la dialectique réelle[47] ». Nous sommes donc remontés du principe de contradiction à sa source dans la dialectique du pensant et du pensé, où la logique formelle obtient d'être phénomène et symbole, bien qu'inadéquat, de la dialectique réelle.

LE POINT DE VUE DE L'ACTION

Avant de présenter le principe élémentaire et les lois logiques, Blondel explique qu'il s'agit de se placer du point de vue « des relations d'actes, d'états, de faits assimilés ou éliminés par un organisme qui combine, compense, digère[48] ». Mais comment « un tel travail d'incorporation, de tassement ou d'élimination peut-il être précisément appelé « Logique », c'est-à-dire au fond « Raison régulatrice et déterminante, *logos* », c'est ce qui reste à éclairer[49]. Notons-le d'emblée : l'on se place conjointement au point de vue des relations entre actions et états et au point de vue « organique », c'est-à-dire celui du vivant.

La « source originelle et la lumière initiale de toutes les déterminations logiques, c'est la décision » qui a « tranché les mille possibilités de l'avenir et les a fixées dans l'unité immuable et dans l'être d'un acte — d'un acte passé mais qui subsiste en nous et dont nous demeurons solidaires »[50]. Or toute décision est possession et privation de quelque chose : « nous sommes toujours plus ou moins ce qu'est notre action ; ce que nous faisons nous fait ; ce que nous ne faisons pas contribue également à nous définir ».

Si donc les termes logiques ont leur source dans l'action, en retour l'action nous définit ; ce qui importe, c'est de retrouver le déterminisme intelligible et réel qui fait de notre vie un tout, d'en dégager le « principe élémentaire » et les « lois ».

---

45. *Ibid.*, p. 138.

46. Blondel tente d'expliquer les notions logiques à partir de l'action concrète. S'il semble « psychologiser » quelque peu la logique, ce n'est que pour « logiciser » le psychisme, comme nous verrons.

47. *Principe*, p. 138.

48. *Ibid.*

49. *Ibid.*

50. *Ibid.*, p. 139.

LE PRINCIPE ÉLÉMENTAIRE

La *steresis*, comme le fait voir Aristote, « implique la privation de quelque chose qui serait dû ou naturel, et dont la possession était acquise ou pourrait ou devrait l'être[51] ». Si donc une exigence est enracinée dans la nature, qu'elle soit satisfaite ou méconnue, elle a toujours des suites et des conséquences « corrélatives aux emplois contraires de l'activité ». Elle sert toujours « de point de comparaison fixe et de terme absolu de jugement, lorsqu'il s'agit d'apprécier la solution du problème posé par la vie, selon une loi immanente à la vie même »[52].

Tandis que l'*apophasis* supprime complètement le terme nié, la « *steresis* laisse dans la puissance qui pouvait le réaliser le stigmate de l'acte exciseur. Et l'*hexis* qui suit n'est pas identique à l'*hexis* qui précède la *steresis* ». Si les idées se tranchent « par oui et non », au contraire les relations réelles « sont organiques à l'infini, toujours infailliblement répercutées et intégrées » [53].

Le point de vue de la logique de la vie est donc celui de la connexion totale, de l'intégration sans exclusion, comme dans un organisme. Le point de départ de la réflexion de Blondel sur le « principe élémentaire » est trouvé dans les *exigences* de la nature humaine. En effet nos exigences virtuelles

> [...] ne sont pas bornées, comme l'instinct animal, à un nombre restreint de combinaisons. « L'homme est toute nature » ; rien ne lui est étranger ou indifférent ; ou plutôt ce qui n'intéresse en rien son action, il ne le connaît pas ; rien donc en lui n'échappe, si l'on peut dire, à l'*hexis* et à la *steresis*[54].

L'intérêt humain se trouve ici au principe de la connaissance humaine, et celui-ci semble encore plus « naturel » que l'instinct animal, en ce sens qu'il n'est pas limité par le nombre des combinaisons. Ce qui explique pourquoi

> [...] une dialectique vraiment complète ne saurait se restreindre au formalisme logique : sans doute l'abstraction confère à ces notions déracinées un caractère de nécessité ; mais ce n'est qu'une nécessité extrinsèque et transcendante puisque, enfin, les paralogismes et les sophismes violent les lois formelles de la pensée ; et ces erreurs sont pourtant des pensées et des pensées vivantes[55].

Plutôt que d'adopter un point de vue formel et extrinséciste, rendre compte de la vie entière, c'est également rendre compte des erreurs ; il faut se situer au point de vue de l'immanence, qui est aussi le point de vue de la vie.

> Nous avons donc besoin d'une logique réelle qui contienne ce que la logique formelle exclut comme s'il n'existait pas, d'une science qui retrouve, par la réflexion, le *nexus* de tous les états et de toutes les erreurs mêmes, la loi intrinsèque, la norme immanente qui rende intelligibles tous les développements opposés de la vie et les juge absolument, en comprenant même ceux qu'elle ne saurait absoudre. Il y a une logique du désordre[56].

---

51. *Ibid.*
52. *Ibid.*
53. *Ibid.*
54. *Ibid.*, p. 140.
55. *Ibid.*
56. *Ibid.*

La logique réelle doit donc retrouver la norme immanente. En partant des exigences de la nature et de leurs suites, la logique réelle doit pouvoir rendre compte du désordre même, retrouver le point de rencontre des divers « développements opposés de la vie ».

> C'est cette chaîne intime qui compose essentiellement la *Logique réelle*, et dont la *Science logique* doit tendre à égaler le contenu et à dégager les lois [...][57].

Blondel énumère les caractères de ce que serait la « Logique réelle ». Cette logique est dite « exquise », « imperturbable » ; elle est exhaustive puisque « dans son calcul » elle « n'omet jamais aucun élément de la solution » ; « quelles que soient les données » elle « tisse sa trame indélébile » ; elle est dite « universelle » parce qu'elle « embrasse toutes les singularités » et « les complications que prépare la collaboration de la nature et de la liberté » ; elle est aussi

> [...] infiniment équitable et exacte, puisqu'elle est la loi doublement intérieure à la vie spontanée et à l'activité volontaire, *norma sui* ; logique lumineuse, puisque, à travers les obscurités de notre destinée présente, elle ne tend qu'à exprimer la relation de ce que nous pouvons et devons avec ce que nous voulons et faisons, pour éclairer d'avance la justice finale de notre sort ; logique qui seule mérite en propre ce nom tout court, puisque la science qui l'a à demi usurpé n'est qu'un résidu partiel et qu'un aspect détaché[58].

Cette logique est donc à elle-même sa propre norme, elle est deux fois intérieure : à la vie spontanée et à l'activité de la volonté. Elle exprime la relation entre le pouvoir et le devoir, le vouloir et le faire, et elle permet une vue sur la destinée (c'est toute la tension historique qu'elle doit donc exprimer). Elle est donc véritablement une logique du vivant, elle est la seule à mériter le nom de « Logique ». C'est en cohérence avec elle que l'« accord avec soi-même » prendra une telle importance dans la pensée de Blondel. Le « principe élémentaire » semble donc retrouver la connexion organique totale des actions entre elles à partir des exigences humaines, en remontant jusqu'à la relation entre nos désirs et nos volontés, notre puissance qui rend possible notre devoir, notre volonté qui s'exprime d'une certaine façon dans notre action.

LES LOIS D'UNE LOGIQUE EN PROJET

Après avoir présenté ainsi « l'objet élémentaire de la Logique et sa matière première », Blondel demande comment la Logique revêtira « la forme scientifique », quelles « seront, devant la réflexion, les lois du processus logique de la vie »[59] ? Dans les dernières pages du « Principe élémentaire », Blondel dégage certaines lois : la Loi de l'alogisme initial et du polylogisme spontané, la Loi de la solidarité des forces discordantes, la Loi des compensations, une détermination d'un critère logico-éthique, et la Loi de la réintégration finale ou de la perte totale.

---

57. *Ibid.*
58. *Ibid.*, p. 140-141.
59. *Ibid.*, p. 141.

La loi de l'alogisme initial prend en compte l'« anomie apparente de la vie réelle » ; cette « anarchie première » qui n'empêche pas « la cristallisation de s'opérer »[60]. Cette situation d'anomie et de multiplicité est liée à

> [...] notre diathèse mentale, diathèse à la fois générique et individuelle, qui sert de fond sous-jacent et de tain réfléchissant à tout ce qui est senti ou désiré, perçu ou voulu, repoussé ou épousé par nous. Le chaos initial tend donc à l'ordre, et à un certain ordre singulier, qui s'organise grâce à ce mélange de l'instinct qui détermine la vocation personnelle et de la réflexion qui devient le principe des décisions, des mérites ou des fautes volontaires[61].

La diathèse est bien une dia-logique caractéristique du mental même[62]. Mais elle a aussi un aspect générique, elle semble échapper à l'individualité. Elle est liée à cette dualité de l'instinct et de la réflexion, elle donne un répondant « mental » où viennent se réfléchir comme sur un miroir les sensations, les désirs, les perceptions et les volontés.

> En sorte que, d'un côté, grâce à la partialité profonde de notre idiosyncrasie, nous tendons à constituer un système que nous croyons exclusif et clos ; mais d'un autre côté, ce travail de synthèse coordinatrice n'est jamais fait d'emblée, jamais entièrement achevé, même après une longue vie d'unification et de conversion méthodique : si bien que, cohabitent en nous et se compénètrent des états qui, devant la réflexion, sont incompatibles et qui révèlent leur présence longtemps après que le raisonnement ou la volonté ont tenté ou même présumé de les réduire, de les mâter ou de les absorber[63].

Le tout que nous sommes est en partie constitué en système, mais l'unification des tendances demeure une tâche qui n'est jamais terminée. La diathèse apparaît ici comme le principe même de l'effort d'unification.

La solidarité des forces discordantes fait que la vie ne se développe pas sur la ligne droite du projet « monoidéïque ». La logique morale « se déploie sur la diagonale du parallélogramme de toutes les forces concurrentes et solidaires »[64]. Diagonale, parallélogramme : géométral de la coupe, qui ne se situe pas sur le même plan que la logique ordinaire ; dans sa lecture de Leibniz, l'ordre des existants semblait latéral à l'ordre du nécessaire. Tout ce qui est différé ou même inhibé sera repris d'une autre manière.

La loi des compensations est soucieuse d'applications pratiques : il faut viser plus haut que prévu pour arriver juste, il y a une « balistique appropriée à chaque vocation[65] ». C'est dans le contexte d'une utilisation pour le bien que vient la mention du mal : contre un ensevelissement de la morale dans « le tout fait », en fonction de « notre originale destinée et de notre incomparable responsabilité », il s'agit d'une intégration flexible qui sait tout utiliser, le contraire d'une casuistique *omnibus*.

---

60. *Ibid.*
61. *Ibid.*
62. *Ibid.*, p. 142.
63. *Ibid.*, p. 141-142.
64. *Ibid.*
65. *Ibid.*, p. 143.

Blondel donne sa définition de ce qu'il entend par le « critère logico-éthique ». Ce critère est énoncé à partir d'une réflexion sur la qualité des privations et des possessions, qui peuvent être de signes contraires. Une privation peut être positive, une possession négative. La logique discute « algébriquement » des diverses possibilités de solution, en se rapportant au temps du désir, pour l'éclairer : « dynamisme antécédant, concomitant et consécutif à la liberté »[66]. L'action est ici pensée comme désir, sur les moments de la triade temporelle.

> Par là, la vérité logique se trouvera définie l'accord de la vie et de la pensée avec elles-mêmes, non plus au sens purement idéologique, mais au sens concret et selon les requêtes de la vie intérieure : s'atteindre, entrer en *possession* de soi, s'égaler explicitement, tel qu'on est dans le concret implicite, et c'est cette cohérence du contenu total qui est le *genre* dont l'accord formel n'est qu'une *espèce*[67].

Le rapport entre l'expérience de soi et la pensée n'est donc pas fortuit, et l'identité personnelle comprise de cette manière a le primat sur l'identité formelle. Le critère logico-éthique, c'est donc l'accord plus ou moins grand (et en principe calculable) avec soi. La « vérité logique » est ici identifiée à l'effort de possession de soi, de cohérence totale. Nous assistons ainsi à une absorption totale de la vérité logique par l'impératif pratique de la cohérence à soi. Dans cette absorption, la subjectivité humaine semble en même temps constituée par le principe d'identité logique.

LES CONCLUSIONS DE BLONDEL

Produire notre être dans l'être par la privation relative, c'est se situer dans un domaine plus grand que celui de la simple subjectivité ; nous nous rapportons à l'être, et en même temps nous produisons notre être. La conclusion « l'être moral ne meurt pas[68] » est logiquement exigée par le caractère substantiel du sujet, puisque selon Aristote la substance n'a pas de contraire et peut seulement les recevoir[69]. Ceci est compatible avec le recours à une logique réelle, non susceptible de simple élimination du contraire : « au point de vue réel, ce n'est pas l'*antiphasis*, c'est la *steresis* positive qui est l'extrême opposé de l'être[70] ».

CE QU'EST LA LOGIQUE MORALE

Elle prend un double sens, strict et large. « *Stricto sensu* », la « Logique morale » désigne cette « solidarité naturelle et nécessaire de l'acte avec ses conséquences les plus lointaines ou les plus imprévues »[71]. Mais « *lato sensu* elle indique également

66. *Ibid.*, p. 144.

67. *Ibid.*

68. *Ibid.*, p. 146.

69. « Par là se trouve vérifiée cette vue d'Aristote : la substance, l'être véritable, l'être moral admet les contraires, mais n'a point de contraire », *Principe*, p. 146. Ce qui constitue une reprise anthropologique de la catégorie de substance, la fameuse *ousia* polydirectionnelle d'Aristote.

70. *Principe*, p. 146.

71. *Ibid.*, p. 146-147.

bien le caractère dominateur de la Dialectique toute entière, pénétrée qu'elle est des exigences de la vie pratique et de l'inspiration morale[72] ». Elle désigne donc à la fois la liaison factuelle des actions dans le déterminisme, l'aspect réel de la Logique, et la Dialectique intégrale.

Le rôle de la logique c'est de montrer que l'idée de contradiction, en éclairant la conscience, introduit une option décisive : « un absolu est en jeu, non pas dans la pensée abstraitement et spéculativement, mais par la pensée pratiquement. Et c'est parce qu'un tel problème se pose en nous que le principe de contradiction prend la netteté et l'empire qu'il a[73]. »

La Logique morale est la porte d'accès et l'idée directrice de la Logique générale. Elle permettrait d'intégrer « les normes rigides d'Aristote ou de Kant » et de les assouplir, « comme la géométrie d'Euclide peut l'être par une Géométrie générale ». Elle reste à constituer, dans le cadre d'une « dialectique intégrale de la raison vivante » ; dans ce contexte, la logique de l'*antiphasis* demeure le symbole inadéquat de la dialectique intégrale.

L'APPORT DU « PRINCIPE » À UNE CONSCIENCE MORALE

Même si Blondel entérine le caractère actif des idées et tire de là l'impossibilité d'un formalisme total (puisque l'action n'est pas sur le même plan que les idées), c'est de la logique et non des actions qu'il attend un support normatif. Le « Principe élémentaire d'une logique de la vie morale » concerne davantage l'orientation d'ensemble de la vie devant le principe d'identité et celui de contradiction, qu'un effort pour régler directement les actes dans le détail. Chaque bien doit devenir l'occasion de chercher le bien ou le mal, « l'ordre divin ou l'égoïsme humain », et la logique de la vie morale peut à chaque instant s'avérer décisive[74]. Ce qui correspond à la question de savoir à quelles conditions les actes peuvent devenir symboles de l'infini. Le texte semble dire : à condition que ces actions soient rapportées à leur Fin. La moralité est ainsi renvoyée à un plan plus fondamental, celui de la destinée, qui lui sert de fondement sur la base d'une logique qui prend part à l'être même. Du reste, en tant qu'épreuve et tremplin, la logique formelle a surtout un aspect positif. La logique formelle est « le phénomène objectif » de la dialectique réelle[75].

Ce texte a pour effet d'attirer notre attention sur le fait que nous qualifions toujours, en bien et en mal, ce que nous faisons, aussi imprécise et inexacte que soit alors notre qualification ou évaluation. Le oui et le non, dans leur aspect purement formel (avec le + et le –, que Blondel mentionne, parlant des signes contraires que peuvent avoir les privations et possessions selon qu'elles s'appliquent ou non à des objets qui leur sont dignes) ne peuvent pas rendre compte de ce que serait leur correspondant, à supposer qu'une « substance » leur soit attribuée. Blondel évite-t-il le

72. *Ibid.*, p. 147.
73. *Ibid.*
74. *Ibid.*, p. 145.
75. *Ibid.*, p. 138.

dualisme ? Le texte débute avec une critique du dualisme entre monde de la pensée logique et monde de la vie[76]. Nous avons vu que la diathèse mentale recouvrait une division intestine, une lutte entre l'instinct et la réflexion, division qu'il s'agissait précisément de réduire par l'unification et la conversion progressive. Cette conversion apparaissait d'ailleurs davantage ici comme une conversion à soi-même, les tendances venaient se réfléchir dans la diathèse mentale.

L'ORDRE DES LOGIQUES

1) Blondel souligne les limites des catégories du langage, la coque verbale n'équivaut pas à Psyché ; mais il maintient que les catégories de la logique ont une portée. Le langage de la logique semble subordonné conjointement à la pensée pensante et à la Logique morale. 2) Blondel nous renvoie à une logique de la pensée, cette « Diathèse mentale » qui semble le répondant subjectif de la Dialectique réelle. Diathèse mentale et pensée pensante semblent refléter le côté passif et le côté actif de la pensée elle-même ; mais la diathèse semble concerner surtout l'unification existentielle. 3) La Logique morale déborde aussi la pensée puisqu'elle renvoie à la Dialectique réelle, en rendant compte de la pensée et de l'action, du déterminisme lié des aspects contraires. La Logique morale ne s'identifie pas à la Logique ou Dialectique réelle, sans doute en raison de son aspect encore formel ; et pourtant elle participe d'elle puisque la logique n'est pas un pur « pseudos ». 4) La Dialectique réelle semble avoir une portée encore plus englobante que la Logique morale, elle apparaît comme l'ultime référent des autres plans logiques. Logique formelle, Diathèse mentale, Logique morale, Logique réelle ou Dialectique réelle de la raison vivante, se différencient toutes les unes des autres. L'ascension « par degrés » de l'une à l'autre semble claire, mais il ne semble pas que cette ascension soit une reprise qui est un subsumer, c'est-à-dire à la fois négation, intégration et dépassement.

76. *Ibid.*, p. 124.